

EDITORIAL

Au mois de juin, notre présidente, Marie Ireland, a reçu les insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite, distinction accordée à une personne, en reconnaissance pour des services rendus à la nation.(1)

Marie a en effet consacré beaucoup de temps et d'énergie au service de la société ; et son engagement à Jalmalv est l'aboutissement logique de son trajet de vie et de sa réflexion sur le deuil : ses ouvrages en témoignent : « jusqu'au bout du chemin », « apprivoiser le deuil »

Oui, ce sont bien les mérites personnels de Marie qui sont ainsi « reconnus » par cette distinction nationale, et nous sommes tous fiers à Jalmalv de notre présidente !!!

Marie, dans sa modestie, a voulu dédier cette distinction à jalmalv Loire-Océan, c'est-à-dire à nous tous, bénévoles, associatifs, ou salariés qui œuvrons dans le même sens qu'elle, dans l'accompagnement.

Je laisse la parole à Marie pour vous raconter cet événement

UNE RECONNAISSANCE dédiée aux bénévoles

Nous étions une cinquantaine à la Salle du Réfectoire de l'hôpital Saint-Jacques, gracieusement mise à notre disposition par Madame Lagarde, Directeur de Pôle à l'Hôpital, que nous remercions une nouvelle fois pour son amabilité.

Cette circonstance heureuse qui me permit de recevoir cette reconnaissance que je dédiai immédiatement à l'association nantaise et à ses bénévoles, m'avait incitée à solliciter la bienveillance de Maryannick Pavageau pour me la remettre. En effet, Maryannick qui souffre depuis de longues années du locked-in-syndrom, ne cesse de témoigner avec courage et ténacité, notamment lors des conférences de Jacques Ricot. Son discours, lu par la présidente de l'association régionale de l'ONM, Chantal Didier, se révéla subtilement teinté d'une touche d'humour et d'une profonde sensibilité qui émut l'assemblée. Il est à votre disposition sur notre site : www.jalmalv-nantes.fr

Dès notre arrivée, Jean Le Derf, Vice-Président de l'ONM avait sollicité mes petits-enfants Théo 10 ans et Valentine 8 ans pour qu'ils apportent la médaille dès qu'il lèverait le drapeau, ce qu'ils accomplirent après beaucoup d'impatience et grand enthousiasme !

Mon époux et mes fils assurèrent les agapes qui suivirent, aidés par ma belle-fille dont la famille s'était jointe à nous. Tous, accueillants et chaleureux profitèrent de ces moments pour faire connaissance avec ceux, venus m'entourer, les responsables de structure et les accompagnants, les membres du CA, l'équipe de Saint-Nazaire avec son admirable bouquet, les psychologues, anciennes présidentes, responsables d'antennes, le docteur Charles Moigneteau et son épouse, Jacques Ricot ainsi que Georges Roux, président des PFG, sans oublier Véronique notre secrétaire, pilier de l'association. Ce fut un intense moment de convivialité dont beaucoup conserveront un souvenir émouvant.

Ainsi se trouve reconnu le travail et l'engagement de Jalmalv Loire-Océan dont les accompagnants devraient, fin 2010, atteindre la soixantaine sous la tutelle d'Isabelle et de Marie-Anne, nos deux coordinatrices. Quant à moi, il me reste à remercier une **équipe solide, amicale, engagée et volontaire**, les responsables de l'ONM qui ont bien voulu se déplacer, Maryannick Pavageau, ma marraine et son époux ainsi que tous ceux sans qui, cette médaille n'eût pas été décernée. Il ne me reste plus, quant à moi, qu'à replanter en novembre, le magnifique rosier qui me fut offert par mes amis jalmalviens pour la circonstance.

Marie Ireland
Présidente

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ONM : ordre national du mérite.

(1) Les livres suivants de Marie Ireland (Ed. Presses du Chatelet) sont disponibles à la bibliothèque Jalmalv Jo :

L'accompagnement de fin de vie, une histoire d'amour. Préfacé par le Professeur Jean Bernard
Apprivoiser le deuil. Comment se reconstruire après la perte d'un être cher

JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901

- Siège social de JALMALV Loire-Océan :
23, rue de renards

44000 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

E.mail : Jalmalv.lo@wanadoo.fr

Site : <http://www.jalmalv-lo.fr>

- Siège social de la fédération JALMALV :
reconnue d'utilité publique.

132, rue du faubourg St Denis

75010 Paris

E.mail : federation.jalmalv@wanadoo.fr

Site : www.jalmalv.fr

Dépôt légal à parution

L'équipe de Rédaction

- Responsable de publication :

Marie Ireland

- Coordination, rédaction, mise en page : Jacques Gelé.

- Tirage : Alain Houget

- Distribution : Véronique Busson.

- Autres rédacteurs :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents!**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

Prochain bulletin, N°56 :

Déc. 2010



Distribution prévue vers le 15 - 20 déc. 2010.

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant fin novembre 2010.

Permanences

Les permanences ont lieu au local aux heures suivantes :

du **lundi au jeudi**

de **9h à 16h**

le **vendredi**

de **9h à 14h30**

Encore la dignité

L'intérêt du texte de Rémi Ancelin paru dans le n° 54 du *Lien* de juin 2010 sous le titre *À qui appartient la dignité ?* est de nous obliger à un effort renouvelé de clarification d'une notion aussi centrale que celle de la dignité. Je partage intégralement ses conclusions pratiques issues de son expérience de terrain ce qui est l'essentiel, mais suis en désaccord, d'une part, avec la lecture (1) qu'il a faite de mes propos parus dans le n°53 et, d'autre part, avec la manière restrictive dont il aborde pour son propre compte la notion de dignité (2). Et c'est parce que l'enjeu de la réflexion sur cette notion est lourde de conséquences sociales (3) que je crois devoir prendre le temps de m'expliquer davantage.

(1) Si je redoute qu'une appréciation subjective de la qualité de vie fragilise et défigure le travail d'accompagnement d'une personne en fin de vie, ce n'est évidemment point parce que je douterais de la capacité du bénévole « à accompagner, sans jugement ni condition, toute personne dans la dignité dans laquelle elle se reconnaît et dans les choix de vie qu'elle a faits ». C'est uniquement dans hypothèse d'une légalisation de l'euthanasie que je me suis exprimé pour affirmer que l'accompagnement serait alors « défiguré », car la société (et non les bénévoles d'accompagnement pris individuellement) « accompagnerait » celui que l'on va faire mourir, un peu comme on accompagnerait un « condamné » à mort et non un « vivant » jusqu'à la mort. Le corps social considérerait alors que l'accompagnement devrait être remplacé par la mort administrée et donc serait devenu inutile. C'est en ce sens que l'accompagnement serait défiguré parce que la légalisation de l'euthanasie viendrait entériner l'idée que la relation d'accompagnement devrait s'arrêter dès lors que la « perte » de la dignité (décidée par chacun) signifierait qu'il faut, non plus aider chaque être humain à vivre les derniers moments de son existence mais provoquer délibérément sa mort.

(2) - Je plaide pour que l'on reconnaisse la pluralité de sens (polysémie) de la notion de dignité. Au moins trois significations méritent d'être distinguées.

Celle de la Déclaration des droits de l'homme qui accorde la dignité (la valeur inconditionnelle) à chacun quelle que soit l'idée que lui-même ou autrui s'en fait.

Celle qui la fait dépendre d'une qualité de vie en fonction de normes déterminées.

Celle qui la réduit à l'idée que chacun se fait de l'intérêt à continuer à vivre, ce qui revient à dissoudre la dignité dans la liberté.

Or la définition de Rémi Ancelin est unilatérale puisqu'en affirmant que « personne n'a le monopole de dire ce qui est digne ou ce qui ne l'est pas », il évacue, de fait, la polysémie du terme pour ne retenir qu'une conception subjectiviste placée ainsi subrepticement en position de monopole !

(3) - Je répète que, bien évidemment, nous avons à accompagner les personnes qui ont des convictions différentes sur la vie et sa fin, et que cela ne défigure pas l'accompagnement individuel du bénévole. Mais je maintiens que cet accompagnement sera **socialement** défiguré si la loi vient à le relativiser en prenant au mot celui qui dit qu'il a perdu sa dignité et qui « donc » ne doit plus être accompagné, mais éliminé. C'est l'enjeu du débat actuel (auquel j'ai été invité) dans le canton suisse de Vaud où l'on envisage de voter pour savoir si, dans les maisons de retraite, à côté des bénévoles d'accompagnement, il conviendrait d'autoriser la visite de bénévoles d'un nouveau genre : il ne s'agirait plus d'accompagner sans prosélytisme les personnes, mais au contraire de leur offrir expressément le choix de remplacer l'accompagnement par la mise à disposition d'un poison mortel. C'est cela que j'appelle un accompagnement défiguré.

Merci à l'interpellation fraternelle de Rémi Ancelin de m'avoir permis de donner ces précisions.

Jacques Ricot
Philosophe

Un texte qui nous a été proposé par nos amis de l'équipe deuil de Jalmarv Compiègne, mais qui peut intéresser tous les bénévoles.

LACHER-PRISE

- **Lâcher prise**, ce n'est pas se montrer indifférent mais simplement admettre que l'on ne peut agir à la place de quelqu'un d'autre.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas couper les liens mais prendre conscience que l'on ne peut contrôler autrui.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas être passif mais au contraire tirer une leçon des conséquences inhérentes à un événement.

- **Lâcher prise**, c'est reconnaître son impuissance, c'est-à-dire que le résultat final n'est pas entre nos mains.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas blâmer ou vouloir changer autrui mais donner le meilleur de soi-même. Lâcher prise, ce n'est pas prendre soin des autres (sauver) mais se sentir concerné par eux. Lâcher prise, ce n'est pas juger mais accorder à autrui le droit d'être humain.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas s'occuper de tout ce qui arrive mais laisser les autres gérer leur propre destin.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas mater les autres mais leur permettre d'affronter la réalité. Lâcher prise, ce n'est pas rejeter, c'est au contraire accepter.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas harceler, sermonner ou gronder mais tenter de déceler ses propres faiblesses et de s'en défaire.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas adapter les choses à ses propres désirs mais prendre chaque jour comme il vient et l'apprécier.

- **Lâcher prise**, ce n'est pas critiquer ou corriger autrui mais s'efforcer de devenir ce que l'on rêve de devenir.

- **Lâcher prise**, c'est craindre moins et aimer davantage

Proposé par
Charles Henri de St Julien

LIBRES PROPOS

KANT ET LA DIGNITE

Kant oppose la dignité au *prix*. Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent, et tel est le cas, bien sûr, de la marchandise. Au contraire, ce qui n'admet pas d'équivalent, parce qu'il est supérieur à tout prix, c'est ce qui a une dignité. Kant eut été horrifié par les récentes distorsions que cette valeur a pu subir de la part des croisés de l'euthanasie.

« Mourir dans la dignité » est leur mot d'ordre - comme si la dignité pouvait se confondre avec l'image de soi ! Comme si la dignité pouvait être anéantie par les circonstances!

Extrait de
La philosophie pour les nuls
Christian Godin, First Edition

JG

RENCONTRE SINGULIERE

Dans cette clinique sont hospitalisées des personnes atteintes de cancer, je m'y rends une fois par semaine.

Une aide-soignante m'a dit : dans cette chambre Mme M. ne parle pas le français, sa famille l'a fait venir d'Algérie pour être soignée.

Dans ce service on fait une entière confiance aux bénévoles Jalmalv, aussi sommes-nous autorisés à nous présenter dans les chambres. Personne ne m'obligeait à aller voir cette dame, mais au fond de moi je me suis dit : « j'y vais on verra bien ». Lorsqu'on est bénévole en structure hospitalière, on sait que derrière chaque porte c'est l'inconnu et que chaque rencontre est unique même si on revoit plusieurs fois la même personne.

Mme M. est assise sur le lit, c'est une femme âgée avec un foulard fleuri noué en turban. Au pied du lit se tient sur une chaise une femme un peu plus jeune, tout de noir vêtue et portant le foulard.

Mon regard va de l'une à l'autre, je parle lentement pour me présenter et faire comprendre le but de ma visite, notamment à la visiteuse, qui comprends un peu le français.

Toutes deux prononcent des paroles que je ne comprends pas, Mme M. se frappe le ventre pour m'indiquer (me semble t'il ?) l'endroit de sa maladie.

Peu à peu les sourires s'installent... Toute ma personne est engagée pour communiquer avec elles ; mes yeux, mon sourire... je leur prends à chacune une main et nous formons une chaîne... et leurs rires résonnent dans la pièce. Moment magique de fraternité qui s'installe.

Je me suis mise à l'écoute de l'autre dans sa globalité pour faire un petit bout de chemin ensemble.

Ce fut pour moi une rencontre singulière où les mots n'ont pas eu de signification, mais où la communication est passée de cœur à cœur.

Un des rôles du bénévole accompagnant prend ici tout son sens, celui de représentant de la société civile qui n'abandonne pas ses malades quels qu'ils soient.

Marie-Anne Vergelin
Bénévole Accompagnante
Juillet 2010

Groupe deuil enfants-ados

VENEZ NOUS REJOINDRE

Vous êtes bénévole accompagnant depuis au moins un an et le contact avec les jeunes vous intéresse, venez rejoindre l'Equipe des Enfants et Adolescents en deuil (un cycle de formation va se mettre en place prochainement).

Vous y trouverez une responsabilité supplémentaire comme animateur, certes, mais aussi un enrichissement personnel dans une ambiance conviviale.

Rappel : l'équipe actuelle qui anime ce groupe est constituée de : Jacqueline Souron (responsable), Rémy Airiau et Jacques Gelé.

PRESENCE DE JALMALV

L'Equipe des Enfants et Adolescents en deuil a participé à plusieurs actions durant le premier semestre 2010 :

En février, intervention de Jacques et Rémy dans un lycée nantais suite au suicide d'un élève : entretien avec quelques élèves puis ensuite avec les professeurs.

Fin mai, rencontre avec le Dr Vernet Responsable du service PMI (Protection maternelle

infantile) du Conseil Général et les associations et institutions en lien avec les parents endeuillés : mises à jour des fiches de présentation des tous ces intervenants composant la plaquette associative.

Début juin, participation à une réunion de réflexion et d'échanges organisée par REPERE 44 autour d'une situation clinique, animée par la MDA (Maison Départementale des Adolescents).



LE TRAIN DE L'ENTRAIDE

Et, bien sur, le voyage du train de l'entraide se poursuit malgré les vicissitudes budgétaires.

En septembre plusieurs jeunes qui, durant un an, auront suivi toutes les étapes (les dix ateliers) du parcours vont bientôt descendre du train.

De nouveaux voyageurs se joindront alors à ceux qui poursuivent leur parcours..

POUR LES ACCOMPAGNANTS

Avoir une notion claire des sens du mot «dignité» est important pour chaque accompagnant. Il n'y a qu'à se reporter à la page deux pour s'en convaincre.

Cette notion revient aussi régulièrement quand on aborde la difficile problématique de l'euthanasie.

C'est pour cette raison que Jacques Ricot (qu'il est inutile de présenter ici et qui est aussi adhérent à notre association) a proposé d'organiser bénévolement un débat sur ce thème à l'intention des seuls accompagnants.

Ce débat aura lieu au local, les places seront donc limitées. Merci de s'inscrire auprès de Véronique au secrétariat.

La date à retenir :

Mardi 23 novembre à 20 h

GRUPE DE SOUTIEN

Pour l'année 2010-2011 nous créons un sixième groupe de soutien.

Cette année pour couvrir plus largement l'année, les groupes de soutien démarrent fin septembre et se terminent fin juin.

Nous avons donc trois Psychologues qui animent chacune deux groupes, Mes Blandine Branchereau, Jocelyne Colson et Anne Salathé. Grand merci à elles pour tout ce qu'elles font pour l'association.

NOTRE SITE WEB

N'hésitez pas à aller le visiter. Il est régulièrement mis à jour à la page Agenda.

vous y trouverez, par exemple, le récent discours de Maryannick Pavageau prononcé lors de la cérémonie en l'honneur de Marie (voir édito).

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, notre nom de site devient :

<http://www.jalmalv-lo.fr/>. L'ancien nom : www.jalmav-lo sera cependant automatiquement dirigé au bon endroit.

APRES L'ASSEMBLEE GENERALE

Suite à l'Assemblée Générale du 5 mai 2010 les élus du Conseil d'Administration et la constitution du bureau s'établissent comme suit :

Le Bureau :

Marie IRELAND Présidente
Marité Fribault Secrétaire
Charles-Henri de Saint Julien Trésorier
Hugues Archambeaud Trésorier adjoint

Autres membre du CA :

Jacqueline Souron, Isabelle Pineau Valencienne, Marie-Anne Vergelin, Rémy Airiau, Rémi Ancelin.

NOTRE CONGRES NATIONAL

LES 18, 19 et 20 MARS 2011 AU CENTRE DE LA FLEURYAIE A CARQUEFOU .

Faisons le point

La première réunion du Comité Congrès s'est déroulée à Paris le mardi 29 Juin. Charles-Henry de Saint-Julien, Marité Fribault et moi-même avons rejoint certains membres de la Fédération à Paris, dont la présidente nationale Paulette Le Lann et la présidente du comité Congrès, Laurence Mitaine, afin de débattre du programme de travail de ces journées et d'y faire valider notre bilan financier prévisionnel.

Le thème retenu porte sur :

L'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement Quelle réalité aujourd'hui ?

Comme vous pouvez le voir sur le planning prévisionnel ci-dessous, tout n'est pas encore figé.

Pour la soirée du 18, nous nous sommes donnés deux possibilités :

- Soit une conférence Grand public animée par Jean Léonetti que Paulette Le Lann se charge de joindre afin d'obtenir son accord ;
- Soit une table ronde avec Anne Richard, présidente de la SFAP, Huguette le Gall (responsable de l'entente régionale Grand Ouest et régulée par Jacques Ricot, philosophe.

Régis Aubry ancien président de la SFAP nous rejoindra pour la séance plénière du samedi durant laquelle se dérouleront les ateliers dont les sujets restent à définir.

La soirée du samedi sera festive (la surprise !) moment important de détente et de convivialité après tant de travail.

Le lendemain, dimanche matin, se déroulera l'Assemblée Générale fédérale avant que chacun puisse reprendre la route vers 12 H 30.

Pour ceux qui ne la connaissent pas, la Fleuriaye se situe aux abords de Carquefou, dans la verdure. Le restaurant où seront servis les repas des congressistes se trouve à une centaine de mètres et nous y accédons par un chemin champêtre fort sympathique.

Les hôtels ont été choisis entre Sainte-Luce et Carquefou sur la route de Paris. Une navette de cars est prévue du Terminus Tram de la Beaujoire au lieu du Congrès (Fleuriaye). Cette navette assurera également les transports matin et soir de la Fleuriaye aux hôtels. Et nous prierons tous ceux qui accepteront de co-voiturer les congressistes « Fleuriaye/hôtels » aller et retour de bien vouloir nous le signaler dès que les inscriptions auront débuté, c'est-à-dire dans le courant du mois de Janvier.

Ainsi, nous avançons lentement et vous tiendrons au courant de notre projet au fur et à mesure.

Marie Ireland
Présidente

Vendredi 18 mars 2011	
16h30	Accueil des congressistes
18h30/19h45	Dîner
20h	Séance inaugurale Mr Patrick Maréchal Pt du CG de Loire Atlantique Mr Claude Guillet Maire de Carquefou Mme Marie Ireland Présidente de Jalmalv-lo
20h30/22h30	- Plan A : Conférence grand public animée par J. Ricot. Intervenant : Jean Léonetti député. - Plan B : Table ronde animée par J. Ricot. intervenants : Anne Richard (Vice présidente SFAP), Huguette Legal (Jalmalv Grand Ouest)

Dimanche 20 mars 2011	
08h30/11h30	Assemblée Générale fédérale
11h30/11h45	Synthèse des débats
11h45/12h	Clôture du congrès
12h	Panier repas et départ des congressistes.

Samedi 19 mars 2011	
08h30	Accueil des congressistes
08h45/09h	Ouverture du congrès Par Paulette Le Lann présidente de la fédération Jalmalv
9h/10h30	Séance plénière animée par Olivier de Margerie (thème à définir)
10h30/11h	Pause
11h /12h45	Ateliers
12h45/14h30	Déjeuner
14h30/16h	Séance plénière animée par Olivier de Margerie
16h /16h30	Pause
16h30/18h45	Ateliers
19h/20h15	Soirée festive
20h30	Dîner

APPEL AUX DONS !

Plus personne n'ignore à quel point nos subventions baissent. Tout comme le nombre de nos adhérents qui s'est restreint alors que nous avons de plus en plus besoin de bénévoles et que les signatures de conventions avec les établissements augmentent. Cette dernière remarque est, bien sûr, gratifiante et souligne toute la nécessité de notre action.

Si vous pouvez nous aider en nous accordant un don (directement ou indirectement si vous connaissez un donateur potentiel), n'hésitez pas. Celui-ci est déductible de vos impôts à concurrence de 60% de son montant.

Merci à vous

Dans le bulletin de décembre nous vous donnerons des renseignements complémentaires et la mise à jour concernant notre congrès.

Signalons également que Catherine Héry-Chauvet, psychologue au CHU de Nantes, exposera son album « Cahier de vie » qui s'inscrit dans l'aide aux enfants endeuillés.